FICHE SIGNALÉTIQUE

1. Identification du produit et de l'entreprise

Identificateur du produit — **Glisten Microwave Cleaner**

Autres moyens d'identification — Pas disponible

Utilisation recommandée — Nettoyant

Restrictions conseillées — Aucuns connus.

Fabricant — Iron Out dba Summit Brands
7201 Engle Road
Fort Wayne, IN 46804-5875 US
Téléphone: 260-483-2519
Numéro de téléphone d'urgence: 1-800-424-9300 (CHEMTREC)

2. Identification des risques

Dangers physiques — Non classé.

Risques pour la santé — Corrosion et/ou irritation de la peau — Catégorie 2
Lésion/irritation grave des yeux — Catégorie 2A

Risques pour l'Environnement — Non classé.

Risques défini pour OSHA — Non classé.

Éléments d'étiquetage

Mot indicateur — Attention

Mention de danger — Provoque une irritation cutanée.
Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseil de prudence

Prévention — Lavez vigoureusement après manipulation. Porter des gants de protection. Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

Intervention — En contact avec la peau : Laver avec beaucoup d'eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation de la peau: Demander un conseil médical/des soins. Traitement particulier (consulter cette étiquette).
En contact avec les yeux : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact si la victime en porte et qu'il est possible de les retirer facilement. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Demander un conseil médical/des soins.

Stockage — Conserver à l'écart de matières incompatibles.

Élimination — Éliminer les rejets et les déchets conformément aux règlements municipaux.

Danger(s) non classé(s) ailleurs (DNCA) — Aucuns connus.

Renseignements supplémentaires — Sans objet.

3. Composition / Renseignements sur les ingrédients

Mélange

Nom chimique	Nom commun et synonymes	Numéro CAS	%
Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-16		68584-22-5	1-5

Remarques sur la composition — GHS États-Unis: Le pourcentage exact (de concentration) de la composition a été retenu comme un secret commercial conformément au paragraphe (i) du § 1910.1200.

4. Premiers soins

Inhalation — Sortir au grand air. Appeler un médecin si les symptômes se développent ou s'ils persistent. En cas de symptômes, placer la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, obtenir de l'attention médicale.

Peau	En contact avec la peau : Laver avec beaucoup d'eau. En cas d'irritation de la peau: Demander un conseil médical/des soins. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Traitement particulier (consulter cette étiquette).
Yeux	En contact avec les yeux : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact si la victime en porte et qu'il est possible de les retirer facilement. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Demander un conseil médical/des soins.
Ingestion	Rincer la bouche. Ne pas provoquer le vomissement. Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent. Ne jamais rien faire boire ou avaler à une victime inconsciente, ou si la victime a des convulsions. Appeler un médecin.
Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés	Les symptômes peuvent inclure des picotements, des déchirures, des rougeurs, des gonflements et une vision trouble. Irritation de la peau. Peut entraîner de la rougeur et de la douleur.
Indication d'un besoin médical immédiat et traitement spécial requis	Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Garder la victime en observation. Les symptômes peuvent être différés.
Informations générales	S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger. En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Montrer cette fiche technique de santé-sécurité au médecin en consultation. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Tenir hors de la portée des enfants.

5. Mesures de lutte contre le feu

Moyens d'extinction appropriés	Produit chimique sec, CO2, pulvérisateur d'eau ou mousse ordinaire.
Méthodes d'extinction inappropriées	En cas d'incendie ne pas appliquer un jet d'eau étant donné qu'il élargira le feu.
Risques spécifiques provenant des produits chimiques	Les pompiers doivent porter un appareil de respiration autonome.
Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers	Les pompiers doivent porter des vêtements de protection complets y compris un appareil de respiration autonome.
Lutte contre l'incendie / instructions	Éloigner les récipients de l'incendie si cela peut se faire sans risque.
Méthodes particulières d'intervention	Employer des méthodes normales de lutte contre l'incendie et tenir compte des dangers associés aux autres substances présentes.
Risques d'incendie généraux	Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.
Produits dangereux résultant de la combustion	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de soufre.
Données sur l'explosibilité	
Sensibilité aux chocs	Pas disponible.
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Pas disponible.

6. Procédures en cas de déversement

Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence	Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Tenir à l'écart des zones basses. Garder les personnes à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins d'être vêtu d'une tenue protectrice appropriée. Assurer une ventilation adéquate. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour s'informer sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.
Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage	Stopper l'écoulement de la substance si cela peut se faire sans risque. Déversement accidentel important : Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Recouvrir d'une feuille de plastique pour empêcher la dispersion. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Empêcher tout écoulement dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les espaces clos. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau. Déversement accidentel peu important: Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle. Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Pour se renseigner sur l'élimination, voir la rubrique 13.
Précautions pour la protection de l'environnement	Éviter le rejet à l'égout et dans les environnements terrestres et les cours d'eau. Ne pas évacuer dans les lacs, les ruisseaux, les étangs et les eaux publiques.

7. Manutention et entreposage

Précautions pour une manipulation sécuritaire	Eviter le contact avec les yeux, la peau et des vetements. Éviter l'exposition prolongée. Veiller à une ventilation adéquate. Porter un équipement de protection approprié. Lavez vigoureusement après manipulation. Employer de bonnes pratiques d'hygiène du travail lors de la manipulation de ce matériau.
Conditions pour un entreposage sûr, y compris toute incompatibilité	Entreposer dans un conteneur fermé loin des matières incompatibles. Conserver à l'écart de matières incompatibles (voir rubrique 10). Conserver hors de la portée des enfants.

8. Maîtrise de l'exposition / Protection individuelle

Limites d'exposition	Il n'y a pas de limites d'exposition pour ce ou ces ingrédients.
Valeurs limites biologiques	Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.
Directives au sujet de l'exposition	Produits chimiques énumérés à l'article 3 qui ne figurent pas ici n'ont pas établi de valeurs limites pour l'ACGIH ou PEL.
Contrôles techniques appropriés	Bonne ventilation en générale (habituellement 10 changements d'air à l'heure) doit être effectuée. Des douches oculaires et des douches d'urgence doivent être disponibles sur le lieu de travail pendant la manipulation de ce produit. Assurer l'accès à une douche oculaire.
Mesures de protection individuelle, comme l'équipement de protection individuelle	
Protection du visage/des yeux	Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).
Protection de la peau	
Protection des mains	Gants en caoutchouc. Confirmer d'abord avec un fournisseur connu.
Autre	Porter des vêtements appropriés et résistant aux produits chimiques. Conformément aux directives de votre employeur.
Protection respiratoire	En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Si les limites d'exposition risquent d'être dépassées, utiliser un appareil respiratoire approuvé de NIOSH.
Dangers thermiques	Sans objet.
Considérations d'hygiène générale	Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

9. Proprietes physiques et chimiques

Aspect	Transparent Liquide saturé sur éponge
État physique	Liquide.
Forme	Liquide
Couleur	Incolore
Odeur	Agrumes
Seuil de l'odeur	Pas disponible.
pH	3 - 3.5
Point de fusion/point de congélation	Pas disponible.
Température d'ébullition initiale et intervalle d'ébullition	Pas disponible.
Point d'écoulement	Pas disponible.
Densité	1.01
Coefficient de répartition (n-octanol/eau)	Pas disponible.
Point d'éclair	Pas disponible.
Vitesse d'évaporation	Pas disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Sans objet.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	
Limites d'inflammabilité - inférieure (%)	Pas disponible.
Limites d'inflammabilité - supérieure (%)	Pas disponible.
Limite d'explosivité – inférieure (%)	Pas disponible.

Limite d'explosivité – supérieure (%)	Pas disponible.
Pression de vapeur	Pas disponible.
Densité de vapeur	Pas disponible.
Densité relative	Pas disponible.
Solubilité(s)	Pas disponible.
Température d'auto-inflammation	Pas disponible.
Température de décomposition	Pas disponible.
Viscosité	Pas disponible.

10. Stabilite et reactivite

Réactivité	Réagit vigoureusement avec des matières alcalines.
Possibilité de réactions dangereuses	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions recommandées d'entreposage.
Conditions à éviter	Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques.
Matières incompatibles	Substances caustiques. Agents de réduction.
Produits de décomposition dangereux	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de soufre.

11. Propriétés toxicologiques

Voies d'exposition	Yeux, contact avec la peau, inhalation, ingestion.

Informations sur les voies d'exposition probables

Ingestion	Faible danger présumé en cas d'ingestion.
Inhalation	N'est pas présumé avoir des effets nocifs en cas d'inhalation.
Peau	Provoque une irritation cutanée.
Yeux	Provoque une sévère irritation des yeux.
Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques	Les symptômes peuvent inclure des picotements, des déchirures, des rougeurs, des gonflements et une vision trouble. Irritation de la peau. Peut entraîner de la rougeur et de la douleur.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Composants	Espèces	Résultats d'essais
Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-16 (CAS 68584-22-5)		
Aiguë		
Cutané		
DL50	Rat	> 5000 mg/kg
Inhalation		
CL50	Pas disponible	
Orale		
DL50	souris	1407 mg/kg

Corrosion et/ou irritation de la peau	Provoque une irritation cutanée.
Minutes d'exposition	Pas disponible.
Indice d'érythème	Pas disponible.
Valeur d'un œdème	Pas disponible.
Lésion/irritation grave des yeux	Provoque une sévère irritation des yeux.
Valeur de l'opacité cornéenne	Pas disponible.
Valeur de la lésion de l'iris	Pas disponible.
Valeur des rougeurs de la conjonctive	Pas disponible.
Valeur d'un œdème de la conjonctive	Pas disponible.

Jours de récupération	Pas disponible.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation des voies respiratoires	Pas disponible.
Sensibilisation de la peau	Ce produit ne devrait pas causer une sensibilisation de la peau.
Mutagénécité de la cellule germinale	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
Mutagénicité	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
Cancérogénicité	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
Toxicité pour la reproduction	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
Tératogénicité	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	Non classé.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	Non classé.
Risque d'aspiration	Pas disponible.
Effets chroniques	Toute inhalation prolongée peut être nocive.
Autres informations	Pas disponible.
Nom des produits toxicologiquement synergiques	Pas disponible.

12. Données écologiques

Écotoxicité Voir ci-dessous

Composants		Espèces	Résultats d'essais
Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-16 (CAS 68584-22-5)			
Crustacés	CE50	Daphnia	2.9 mg/L, 48 heures

Persistance et dégradabilité	Aucune donnée n’est disponible sur la biodégradabilité du produit.
Potentiel de bio-accumulation	Données non disponibles.
Mobilité dans le sol	Données non disponibles.
Mobilité générale	Pas disponible.
Autres effets nocifs	On ne prévoit aucun autre effet environnemental négatif (par ex., appauvrissement de la couche d’ozone, potentiel de formation photochimique d’ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète) causé par ce composant.

13. Élimination des résidus

Instructions pour l'élimination	Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés en décharge agréée. Éliminer le contenu/les conteneurs selon la loi internationale/nationale/régionale/locale.
Règlements locaux d’élimination	Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.
Code des déchets dangereux	Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le fabricant et l'entreprise de décharge.
Déchets des résidus / produits non utilisés	Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur. Des résidus de produit peuvent demeurer dans les contenants vides et sur les toiles d'emballage. Ce produit et son contenant doivent être éliminés de façon sécuritaire (voir les instructions d'élimination).
Emballages contaminés	Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Étant donné que les récipients peuvent contenir des résidus du produit, respecter les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le récipient.

14. Informations relatives au transport

Généralités	Canada: Preuve de classification: Conformément à la partie 2.2.1 (DORS/2014-152) du règlement sur les transports de marchandises dangereuses, nous attestons que le classement de ce produit est correct à la date du SDS de délivrance. Le cas échéant, le nom de la technique et la classification du produit seront affiche ci-dessous.

Ministère des Transports des États Unis. (DOT)

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

Transport des marchandises dangereuses (TMD - Canada)

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

15. Données réglementaires

Règlements fédéraux canadiens	Ce produit a été classé en fonction des critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique renferme tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.
Situation SIMDUT	Contrôlé
Classement SIMDUT	Catégorie D - Division 2B

L'étiquetage SIMDUT

Réglementations Fédérales des Etats-Unis	Ce produit est qualifié de "chimiquement dangereux" selon la définition de OSHA Hazard Communication Standard, 29 CFR 1910.1200.

TSCA Section 12(b) Export Notification (40 CFR 707, Subpt. D) (Préavis d'exportation)

Non réglementé.

CERCLA Hazardous Substance List (40 CFR 302.4) (Liste des substances dangereuses):

Non inscrit.

Clean Air Act (CAA) Section 112(r) Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130) (Loi sur l'assainissement de l'air, Prévention des rejets accidentels)

Non réglementé.

Loi sur la qualité de l'air (CAA), section 112, Liste des polluants atmosphériques dangereux (HAP)

Non réglementé.

Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA)

Catégories de danger	Risque immédiat - Oui Risque différé - Non Danger d'incendie - Non Danger lié à la Pression - Non Danger de réactivité - Non
SARA 302 Substance très dangereuse	Non
SARA 311/312 Produit chimique dangereux	Non

SARA 313 (déclaration au TRI)

Non réglementé.

Autres règlements fédéraux

Safe Drinking Water Act (SDWA - loi sur l'eau potable sûre)	Non réglementé.
FDA (Food and Drug Administration : administration des produits alimentaires et pharmaceutiques)	Non réglementé.
États-Unis - Réglementation des états	Ce produit n'est pas soumis à l'étiquetage de mise en garde en vertu du règlement de la Proposition 65 de Californie.

États-Unis - Proposition 65 de la Californie - Cancérogènes et toxicité pour la reproduction (CRT) : Substance inscrite

Non inscrit.

US - Texas effets dépistage niveaux : Substance répertoriée

Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-16 Inscrit.
(CAS 68584-22-5)

États-Unis - RTK (droit de savoir) au Massachusetts – liste des substances

Non réglementé.

États-Unis - RTK (droit de savoir) en Pennsylvanie - substances dangereuses

Non réglementé.

États-Unis - RTK (droit de savoir) au Rhodes Island

Non réglementé.

Statut de l'inventaire

Pays ou région	Nom de l'inventaire	Sur inventaire (oui/non)*
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act)	Oui

*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence

16. Renseignements divers

LÉGENDE	
Extrême	4
Grave	3
Modéré	2
Faible	1
Minimal	0

Santé	/	1
Inflammabilité		0
Danger physique		0
Protection individuelle		X

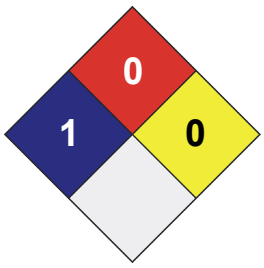

Clause d'exonération de responsabilité

Les renseignements fournis dans la présente fiche signalétique ont été préparés à partir de sources que nous croyons exactes et fiables du point de vue technique. Nous avons tout mis en oeuvre pour divulguer tous les renseignements sur les dangers. Cependant, dans certains cas, les renseignements ne sont pas disponibles et nous l'avons indiqué. Les conditions d'utilisation du produit étant hors du contrôle du fournisseur, autres risques, niveaux d'exposition et considerations concernant l'élimination pourraient être applicables. C'est donc de la responsabilité de l'utilisateur lire et comprendre l'étiquette du produit et le présent document avant d'utiliser le produit. Ne pas utiliser le produit à des fins autres que celles indiquées à la Section 1.

Date de publication 06-Avril-2015

Date en vigueur 06-Avril-2015

Date d'expiration 06-Avril-2018

Autres informations Pour obtenir une FS actualisée, s'il vous plaît contacter le fournisseur/ le fabricant figurant à la première page de ce document.

Préparée par Dell Tech Laboratories Ltd. No de téléphone: (519) 858-5021

Autres informations Cette fiche de données de sécurité est préparée pour se conformer avec la Norme de communication de risque d'OSHA (Administration de la sécurité et de la santé au travail) concernant l'adoption du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH).
Cette fiche technique santé-sécurité est conforme à la norme ANSI Z400.1/Z129.1-2010

Redbook revision # 5, 1/8/15